

## Réunion du groupe de travail « Fusions-Scissions »

18 janvier 2011

### **Présents:**

L. Van Brantegem (Président), I. Van De Woestyne, V. Pauwels, D. Delvaux, membres du groupe de travail.

*Lors de sa réunion du 18 janvier 2011, le groupe travail a abordé les points suivants.*

### **Avant-projet d'avis relatif aux scissions transfrontalières**

Les membres du groupe de travail ont terminé l'examen de la version néerlandaise de l'avant-projet d'avis relatif aux scissions transfrontalières. Le texte est approuvé par les membres du groupe de travail.

Ce texte sera inscrit à l'ordre du jour de la réunion plénière de la CNC du mois de février 2011. La version française du texte sera présentée lors de la réunion plénière de la CNC du mois de mars.

### **Avant-projet d'avis relatif aux scissions partielles transfrontalières**

Les membres de groupe de travail ont effectué une première lecture de l'avant-projet d'avis relatif aux scissions partielles transfrontalières. Ce texte, qui doit être complété sur certains points, sera examiné à nouveau lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

### **Examen de l'opportunité de rédiger un avis sur l'article 78, § 6 (actuel), de l'AR C.Soc., et sur les modifications de cet article contenues dans le projet d'arrêté royal modifiant l'AR. C.Soc. transmis par la CNC au gouvernement**

Les membres estiment qu'un tel avis sera utile. Ils décident toutefois d'attendre, avant de se lancer dans la rédaction d'un projet d'avis, que le projet d'arrêté royal soit approuvé au niveau du gouvernement.